



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**DU RHÔNE AUX GORGES DE
L'ARDECHE**

**2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05**

Mail : contact@ccdraga.fr

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire 21 mai 2026	
<u>Nombre de conseillers :</u> - en exercice : 35 - présents : 27 - votants : 34	L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mai à dix-sept heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le treize mai s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente. <u>Titulaires présents :</u> GONNET TABARDEL Françoise ; CHABANIS Alexandre ; DEVE COLLETTE Alexandra ; DI LUNA Kevin ; MAUBERT SEPULVEDA Annie ; MAUBERT Jean Pierre ; ROUX Diane ; BAUR Francis ; SCHOCH Béatrice ; LACROIX Luc ; GUINAULT Thérèse ; COAT Jean-François ; MATTEI Martine ; HAUSHERR François ; RIFFARD-VOILQUE Martine ; MATHON Christophe ; ARMAND Marion ; PALMIER Kévin ; FUMAT Amélie ; ARCHAMBAULT Daniel ; BRAVAIS Jean-Luc ; LAURENT Jérôme ; SABATIER Sylvie ; DUBOIS Damien ; ALLEGRE Clément ; PRADIER-LAGET Jérôme ; CHAZAUT Bernard ; DUMARCHE Brigitte <u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> LAFONT Agnès (procuration à RIFFARD VOILQUE Martine) ; PORQUET Céline (procuration à CAOT Jean François) ; CHEBOUKI Mouloud (procuration à HAUSHERR François) jusqu'à la délibération n° 2026-107 ; MICHAUD Christiane (procuration à Jérôme LAURENT) ; PUJUGUET-GUIGUE Brigitte (procuration à ALLEGRE Clément) ; CHAUTARD Olivier (procuration à CHAZAUT Bernard) ; ARMAND Marion (procuration à PALMIER Kévin) <u>Absents :</u> HALLYNCK Dominique
<u>Délibération</u> N° 2026-104	<u>Votes :</u> - Pour :32 - Contre :0 - Abstentions : 2 (COAT Jean François et PORQUET Céline)
<u>Objet :</u> Election des représentants à la Mission Locale Centre Ardèche	

Vu

- Les dispositions de l'article L.2121-21 du CGCT,

Considérant

- Le renouvellement des instances communautaires, consécutivement aux renouvellements municipaux,

Mme la présidente rappelle que le conseil communautaire doit procéder à l'élection de quatre représentants titulaires et quatre représentants suppléants pour siéger à la Mission Locale Centre Ardèche.

Elle rappelle que le conseil doit désigner les représentants aux organismes extérieurs au scrutin secret, sauf décision unanime du conseil.

Représentants titulaires :

Se portent candidats :

Brigitte PUJUGUET
 Mouloud CHEBOUKI
 Laetitia BRESTEAU
 Valérie REVOL

Représentants suppléants :

Se portent candidats :

Emmanuelle BRENIERE
 Brigitte DUMARCHE
 Matthieu LECHEVALIER

Suite au vote, ont été élus comme représentants à la Mission Locale Centre Ardèche :
 32 voix pour et 2 abstentions

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Brigitte PUJUGUET	Emmanuelle BRENIERE
Mouloud CHEBOUKI	Brigitte DUMARCHE
Laëtitia BRESTEAU	Matthieu LECHEVALIER
Valérie REVOL	

Le secrétaire de séance
 M. Daniel ARCHAMBAULT



Fait les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait certifié conforme
 La Présidente certifie sous sa responsabilité
 Le caractère exact et fidèle de cet acte

2
 Françoise GONNET TABARDEL

